13ème COLLOQUE

Les Journées Juridiques du Patrimoine

Jeudi 13 septembre 2012

à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Auditorium

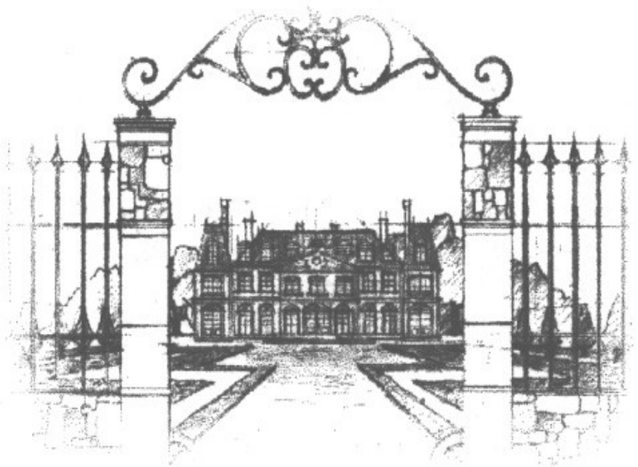

Le patrimoine français et son environnement

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO : une protection mondiale sans contrainte locale ?

Le patrimoine français et son environnement :

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO : une protection mondiale sans contrainte locale ?

Deux moments composent cette 13ème édition des journées juridiques du patrimoine.

La matinée sera consacrée à une revue de l'actualité juridique du patrimoine. Le sénateur Vincent Eblé ouvre les travaux en nous offrant son regard rétrospectif, à bonne hauteur de vue de par ses fonctions d'acteur et d'observateur du droit de la culture au sein de la haute assemblée. L'année 2012 pose en particulier deux questions, l'une sur la politique du patrimoine à l'horizon du nouveau quinquennat, que nous souhaiterions mieux que « normal », en raison des enjeux, l'autre sur les outils juridico-fiscaux mobilisables pour la restauration des centres villes anciens, à l'heure où les niches perdent leur toit, crise budgétaire oblige.
Un thème mérite un examen plus large : le patrimoine dans l'urbanisme local qui conduit à une nécessaire articulation des procédures et des logiques. Ce match se joue singulièrement à Versailles, à Saint-Cloud, à Paris-Batignolles, ...

L'après-midi nous amène en *terra incognita*, découvrir « juridiquement » ce patrimoine mondial de France dont l'UNESCO a le plein pouvoir créateur. Ultime catégorie de protection surplombant nos inscriptions et nos classements ou bien simple label d'intérêt touristique flattant nos territoires ? Protection symbolique de substitution ou alors outil original combiné à nos législations nationales ? Ces questions traversent les débats qui seront engagés et posent une exigence : les effets d'une inscription au patrimoine mondial restent à imaginer pour demain afin de construire une véritable doctrine nationale car le relatif vide juridique pousse à la faute de goût justifiée par des solutions de droit national venant inopportunément en comblement. Ce chantier relèvera sans doute plus de notre esprit judicieux que de notre esprit juridique.

Colloque organisé

avec la participation de l'association nationale des villes des pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

Organisation

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine
23 rue du Hameau 53000 LAVAL
Membre de la Fédération PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Informations complémentaires

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT ● 20 rue du Borrégo 75020 PARIS
● Tél. : 01 42 67 84 00 ● Fax: 01 42 67 53 46
droit@associations-patrimoine.org ● www.associations-patrimoine.org

Renseignements : Fédération Patrimoine-Environnement ● Tel : 01 42 67 84 00 ● droit@associations-patrimoine.org

ACCÈS

Auditorium

Pavillon d'About

Cité de l'architecture & du patrimoine

7 avenue Albert de Mun

75116 PARIS

Accès: Métro 9 Iéna - RER C Champs de Mars

Parcs de stationnement : Avenue Kléber - Rue de Passy

DÉJEUNER

Foyer de l'auditorium

La capacité d'accueil du foyer de l'auditorium étant limitée,
seuls les 270 premiers inscrits pourront y déjeuner

Réponse souhaitée avant le 10 septembre 2012

Pour des raisons d'organisation, l'accès ne sera possible que pour les personnes pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.

Pensez à bien indiquer lisiblement votre adresse mail.
Les confirmations d'inscription seront systématiquement envoyées par mail ou fax

Renseignements : Fédération Patrimoine-Environnement ● Tel : 01 42 67 84 00 ● droit@associations-patrimoine.org

Le patrimoine français et son environnement :

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO : une protection mondiale sans contrainte locale ?

Travaux dirigés par le Bâtonnier de La Bretesche, Président des Journées Juridiques du Patrimoine, Secrétaire général de Patrimoine-Environnement
En présence du Directeur Général des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication

8H15-ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

8h45 - Les Journées Juridiques du Patrimoine : Le retour
Par Alain de La Bretesche

ENJEUX ET PERSPECTIVES D'UN NOUVEAU QUINQUENNAT

9h00 - Eléments de veille parlementaire : regard rétrospectif sur l'année juridique du patrimoine
Par Vincent Eblé, sénateur de Seine-et-Marne, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

9h20 - La restauration des centres-villes historiques : quel financement hors des niches ?
Par Charles de Courson, député de la Marne, secrétaire de la commission des finances à l'Assemblée Nationale, qui dialoguera avec Jean Rouger, Maire de Saintes, vice-président de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire

9h40 - Débat et pause

PATRIMOINE ET URBANISME LOCAL : LIAISONS DANGEREUSES ?

10h40 - Versailles, une ville, un parc, un château
Table ronde dirigée par Alain de La Bretesche, avec la participation de François de Mazières, député-maire de Versailles, et des présidents des associations concernées

11h30 - Du domaine royal au domaine national : la République est-elle chez elle à Saint-Cloud ?
Par Jean-Michel Loyer-Hascoët, sous-directeur chargé des monuments historiques et des espaces protégés au ministère de la culture et de la communication

11h50 - La cité judiciaire des Batignolles de l'architecte italien Renzo Piano : Carton Rouge pour ce PPP
Par Cyril Bourayne, avocat à la Cour de Paris, président de l'association « Justice dans la cité »

12h10-Débat avec les intervenants et les participants au colloque

12H30-DÉJEUNER-COCKTAIL DANS LE FOYER DE L'AUDITORIUM

LA FRANCE ET SON PATRIMOINE MONDIAL : NOTRE EXCEPTION CULTURELLE OPPOSABLE À L'UNESCO ?

14h00 - L'effet direct de la signature d'un traité international

14h30 - Proposition de loi relative au patrimoine monumental de l'État : pourquoi pas un consensus entre Jacobins et Girondins ?
Par un sénateur membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

15h00 - Puis-je mettre une zone-tampon dans votre SCOT ?
Par Jean-René Etchegaray, ancien bâtonnier au Barreau de Bayonne, vice-président de l'association des villes des pays d'art et d'histoire et des villes à secteur sauvegardé, 1er adjoint au maire de Bayonne

15h30 - Débat et pause

16h00 - Un schéma régional pour l'énergie doit-il s'incliner devant la valeur universelle exceptionnelle ?
Par Jacques Gérard, maire-adjoint à la culture de Fontaine les Coteaux, membre du bureau de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture)

16h30 - Le « serial » patrimoine : des beffrois aux chemins de Saint-Jacques en passant par les mines du Nord
Par Pierre Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques, président d'Icomos-France

17h00 - Débat avec les intervenants et les participants au colloque

17H30 – SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS